

# EDARA MODALITES D'INSCRIPTIONS - Rentrée 2023

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera rejeté

## **Cas particulier des reports d'inscription :**

Les candidats souhaitant reporter leur inscription à la rentrée suivante doivent en informer l'EDARA par mail à [m.vulin@edara.fr](mailto:m.vulin@edara.fr) dès l'obtention des résultats le 2 décembre 2022, en précisant le motif du report. Il conviendra ensuite de consulter et de suivre la procédure d'inscription pour la rentrée 2023, qui sera publiée sur notre site en octobre 2023.

**Dans ce cas, pas d'inscription en ligne cette année.**

## **ETAPE 1 : JE REMPLIS LE FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION 2023**

- Délai : jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2022 – 17h
- Vous préinscrivez en ligne pour notifier vos souhaits d'écoles par ordre de préférence, en complétant le formulaire accessible via notre site : [www.edara.fr](http://www.edara.fr)
- Lien direct du formulaire de pré-inscription : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7dHK3ISgtW9eit0h9YR8gGV8eA2HJTCrzq2aHtJx9k3S5RQ/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7dHK3ISgtW9eit0h9YR8gGV8eA2HJTCrzq2aHtJx9k3S5RQ/viewform?usp=pp_url)

## **ETAPE 2 : JE PRENDS CONNAISSANCE DES MODALITES D'INSCRIPTION 2023**

- Délai : le plus rapidement possible après lecture de ce document

## **ETAPE 3 : JE REMPLIS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023**

- Délai : à partir du 02 décembre 2022 – 17h et jusqu'au 11 décembre 2022 – minuit
- Remplir le formulaire en ligne ci-joint : [Lien à venir - le 2/12/22](#)

## **ETAPE 4 : JE CONSTITUE MON DOSSIER D'INSCRIPTION 2023**

**Numérisez toutes les pièces de votre dossier d'inscription IMPERATIVEMENT dans l'ordre ci-dessous, en un seul document au format PDF, nommé « 23 dossier Votre NOM Votre Prénom » (exple : 23 dossier DUPONT Aline)**

1. **Original du relevé de notes et de l'attestation de réussite à l'examen d'accès au CRFPA** (IEJ de Lyon, tout est sur le même document)
2. **Un CV actualisé avec photo** précisant notamment les stages effectués en Cabinet d'Avocat
3. **Formulaire d'inscription** (= document récapitulatif de votre inscription) **que vous aurez imprimé et signé après l'avoir dûment complété en ligne**. Il vous sera également adressé par mail pour confirmation d'inscription (attention, il est souvent dans les spams)
4. **Copie de la carte d'identité** (recto-verso) **ou du passeport** en cours de validité
5. **Attestation d'assurance Responsabilité Civile Personnelle Vie Privée (ou scolaire - extra-scolaire) mentionnant votre nom comme bénéficiaire, éditée au plus tôt en novembre 2022 (validité pour 2023 ou précisant la tacite reconduction à date anniversaire du contrat), tamponnée et signée sur papier en-tête**. Si la validité s'arrête fin décembre 2022, vous devez quand même la fournir et nous adresser début janvier celle pour 2023
6. **Pour les étudiants étrangers, documents complémentaires :**
  - **copie du passeport + copie du titre de séjour en cours de validité**  
*Il est précisé que, ni le suivi de la formation, ni l'obtention du CAPA, n'apportent un droit acquis à l'admission dans un Barreau. Il vous appartient de vous renseigner.*
7. **Copie du diplôme de maîtrise en droit (M1)**. A défaut, attestation de réussite ou relevé de notes
8. **Copie de tous vos diplômes de troisième cycle M2 ou autre**. A défaut, attestation de réussite ou relevé de notes
9. **Pour les docteurs en droit :**
  - **Copie des diplômes M1 et M2**. A défaut, attestation de réussite ou relevé de notes
  - **Copie du diplôme de docteur en droit (thèse soutenue)** ou à défaut attestation de réussite

**RAPPEL :** une condamnation pénale peut entraîner un refus de prestation de serment et d'inscription dans un Barreau.

# EDARA MODALITES D'INSCRIPTIONS - Rentrée 2023

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera rejeté

## ETAPE 5 : JE DEPOSE MON DOSSIER D'INSCRIPTION SOUS FORMAT NUMERIQUE

---

**1. Déposez votre dossier sous format numérique avant le 11 décembre 2022 – minuit - comme suit :**

Cliquez sur le lien suivant DOSSIER INSCRIPTIONS 2023 :

[Lien à venir – le 2/12/22](#)

ou le recopier dans votre navigateur (lien également accessible via le site [www.edara.fr](http://www.edara.fr))

- Cliquez sur le bouton « Sélectionner des fichiers »  
Sélectionnez votre dossier numérique se trouvant sur votre ordinateur. **Ce document doit IMPERATIVEMENT être au format PDF et respecter les règles de nommage suivantes « 23 dossier Votre NOM Votre Prénom » (Exple : 23 dossier DUPONT Aline).**
- Une fois votre dossier PDF sélectionné, veuillez saisir votre Prénom et votre Nom dans les champs correspondants, puis cliquez sur le bouton « Charger ».

**2. Déposez avant le 11 décembre 2022 – minuit - selon la même procédure que pour le dossier, une photo de vous, récente et nette, visage et haut des épaules uniquement** (type identité ou selfie sur fond neutre, attention ne pas numériser une photo d'identité)

Cliquez sur le lien suivant PHOTOS inscription promo 2023 :

[Lien à venir – le 2/12/22](#)

ou le recopier dans votre navigateur (lien également accessible via le site [www.edara.fr](http://www.edara.fr))

- Sélectionnez votre photo se trouvant sur votre ordinateur. **Cette photo doit IMPERATIVEMENT être au format JPEG et respectez les règles de nommage suivantes « 23 photo Votre Nom Votre Prénom » (Exple : 23 photo DUPONT Aline).**
- Une fois votre photo sélectionnée, veuillez saisir votre Prénom et votre Nom dans les champs correspondants, puis cliquez sur le bouton « Charger ».

## ETAPE 6 : J'ADRESSE MON REGLEMENT D'INSCRIPTION PAR CHEQUE

---

**Adressez votre chèque sous enveloppe** (ou le déposez dans la boîte aux lettres de l'École) **au plus tard le 11 décembre 2022 – Minuit** (date de réception) à l'adresse suivante :

**EDARA – FORMATION INITIALE**  
**Service INSCRIPTIONS**  
**191 rue Vendôme**  
**69003 LYON**

**Montant de l'inscription : 1825 € uniquement par chèque à l'ordre de l'EDARA**

Si le chèque est à un autre nom que le vôtre, inscrire votre nom prénom au dos au crayon à papier.

Votre chèque sera encaissé fin janvier 2023 – (Possibilité d'adresser 2 chèques - un de 1000 euros encaissé fin janvier 2023 et un de 825 euros encaissé en avril 2023).

Aucun remboursement en cas d'annulation d'inscription ou d'abandon de scolarité.

**IMPORTANT : le suivi de certains cours ayant lieu en visioconférence** via le logiciel Zoom, **chaque élève-avocat devra impérativement être équipé d'une webcam ou de tout moyen lui permettant d'être vu par les intervenants pendant toute la durée des sessions de formation.**

Une validation de l'assiduité à chaque cours est effectuée.

## DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE SUR CRITERES SOCIAUX BARREAUX-ETAT

---

Retrouvez le dossier, les modalités et critères d'attribution d'aides sur critères sociaux sur le site [www.edara.fr](http://www.edara.fr)

[Lien à venir – le 2/12/22](#)